

BRÈVE HISTOIRE DE LA CRIMINOLOGIE

Une politique des savoirs, une clinique politique du lien social et d'une discipline orpheline

UN CADRAGE HISTORIQUE NÉCESSAIRE: QUATRE ÉTAPES

- Etape 1- L'anthropologie criminelle
- La recherche des **traces stigmates- physiques** de criminalité: fonctions préventive et curatives
- Une référence: l'innéité par la dégénérescence, la néo-phrénologie,
- Des *typologies de criminels (innés)* et déviants :l' occasion, etc.
- Référent: C. Lombroso
- Etape 2- La criminologie moderne
- La recherche de **traces stigmates socio-psychobiologiques** poursuit les mêmes fonctions,
- Sur la base des registres bio-sociaux, et d'une adaptation *relative* de la biologie au social.
- Des *typologies socio-néo-phrénologiques* (organicisme, localisations cérébrales),et l'imitation,
- Référents: A. Lacassagne/G. Tarde

ETAPE 3-LA CRIMINOLOGIE POST- MODERNE

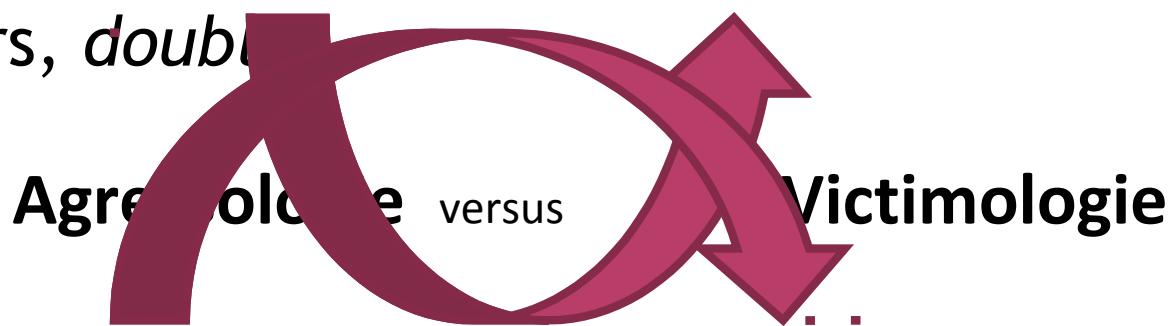
- Les thèses sociologiques (Durkheim) s'allient en dépendance/ contre dépendance aux disciplines juridiques pénales. **Les traces s'affirment positives** : « *traiter les faits sociaux comme des choses* », les crimes comme des comportements appris,
- Les thèses de l'Ecole (1^e-2^e) de Chicago *l'interaction symbolique*, disparition du délinquant, apparition du déviant et de l'acteur. **les traces s'affirment volatiles.**
- Omniprésence des *thèses socio-économiques* de la « déviance » et des classes sociales. Des normes non consensuelles, des individus créatifs.
- *Sociologie des émotions et des intentions des individus infracteurs.... Et les autres ?*
- *Combinaisons-types de valeurs collectives et d' attitudes individuelles*
- *Référents actuels: ex., H. Becker, etc.* (cf. A. Coulon 1992)
- *Le délinquant est un acteur déviant, la délinquance adolescente est initiatique et de consommation*
- *Les sciences criminelles versus criminologie, apparaissent,*

ETAPE 4-LA CRIMINOLOGIE CONTEMPORAINE

- 1- Les **traces** sont fondamentalement subjectives, théoriques et datables; on dira qu'elles sont **subtiles**
- 2- Les comportements inclus dans le phénomène criminel sont des **pratiques infractionnelles** de soi, des autres et du monde
- 3- La criminologie comme science du crime ou du phénomène criminel (sociologie et droit) devient *discours (pratiques et théories) sur des pratiques infractionnelles et victimologiques* saisies par des énoncés judiciaires, normatifs et flottants.
Observations/Comparaisons/confrontations/ des pratiques et des modes d'approches de de l'étude des pratiques
- 4- Le subjectif prend sens dans une *appareil conceptuel a priori*(l'histoire psycho-affective, l'inconscient, etc.) ou une présence à soi phénoménologique.
Neurosciences.
- Mais qui va définir l'appareil?

DES CONSÉQUENCES QUI MUTENT NOTRE COMPRÉHENSION DE LA **PRATIQUE DE SOI**

- La **criminologie** (et en conséquences ses experts) est désormais divisée: la sociologie positive avait remplacé la nature mais n'avait fait que déplacer le problème (les types ou profils perdurent)
- La « *pratique de soi* » (*agir en situation*) constraint à penser une organisation des savoirs, *doubler* ...



problèmes et populations ne sont plus les mêmes.....

DES MUTATIONS DISCIPLINAIRES ET DE RÉFÉRENCES EN CONSÉQUENCES

- En psychiatrie : passage progressif de la dégénérescence, à la constitution, à la structure...
- Dans le hors psychiatrie des troubles de la personnalité, la psychologie des « organisations bio-psycho-sociales »
- Dans *l'espace psycho-psychiatrie-des soins*
- La prévalence des savoirs à travers *les approches thérapeutiques, éducatives de changements de contextes*
- Un corps de savoirs dans lequel le diagnostic étiologique, devient second aux processus d'incorporation des processus identifiés *actes/contextes*

CONSTRUCTION DIAGNOSTIQUE: DE L'ORIENTATION-PRESCRIPTION AU TRAITEMENT-INVENTION

- 1- Du diagnostic *étiopathogénique et structural*
- Par la compilation des séméiologies, pour proposer un état
- 2- Du diagnostic des troubles de la personnalité par inventaire des « traits de comportements »,
- Pour proposer une orientation
- 3- Au *diagnostic des processus* qui ,quelque soit la structure, crée une organisation type de monde « un monde en soi et pour soi, par les autres »
- À laquelle une réponse singulière(le traitement et non plus une orientation) doit être proposée.

LE PROBLÈME DES RÉFÉRENCES , L'IDENTITÉ, SE COMPLIQUE ET SE DONNE COMME **PRÊT**, I-E LE CHEMIN EMPRUNTÉ

- **Identité mode d'emploi**
- qui définit des stratégies d'approches de l'émergence des *comportements*(observables) *conduites* finalisées) et *trajets* (en perspectives
- Identité exutoire
- mode par lequel est prescrit une compréhension factuelle et actuelle du problème, afin qu'elle soit mise au travail pour en évaluer les effets

CLINIQUE D'UN LIEN SOCIAL EN REDÉCOUVERTES

- Là où s'affirment les politiques criminelles,
 - La politique criminelle ne se réduit pas au droit pénal et à la procédure pénale ou à la criminologie mais s'inscrit dans un projet global et une stratégie globale: la politique sociale d'un état donné (Lazerges, 1987)
- Là où se renouvelle l'art pénitentiaire (la sciences pénitentiaire ?),
 - entre milieu ouvert et milieu fermé, entre diagnostics de suivi et évaluation des risques de récidive, de réitérations; »la science pénitentiaire traite des questions relatives à l'exécution des jugement et des arrêts(Donnedieu de Vabres,1947), »criminologie appliquée et pédagogie sociale »(Pinatel,1950)

*Dans un cadre: la protection des droits de l'homme
(éthique et déontologie)*

L'INVENTION DIAGNOSTIQUE (AGRESSOLOGIE/VICTIMOLOGIE) CRÉE DE FAÇON BI JONCTIVE

- **Une modification de l'espace des soins.**
- **Une mutation des hypothèses interprétatives psycho-traumatiques :**

L'INVENTION DIAGNOSTIQUE CRÉE DE FAÇON BI JONCTIVE (1)

- **Une modification de l'espace des soins:** la singularité d'une position victimale requiert une singularisation des *offres pour entendre* .
- « **Tenir à l'écart** » : non pas mettre en doute(position cartésienne) mais les garder à coté sans les juger(époché de la réduction phénoménologique). La parole demeure..*mais encore* ?
- « *parler des faits* ». *Qu'est ce qu'un fait* ?

(2)

- Une mutation des hypothèses interprétatives - non plus de rationaliser les choses vécues, dans une structure, mais le *processus créateur du monde imparfait et douloureux (le bricolage)*
- - invention du principe actif d'une mutation de la présence de soi à soi, aux autres et par les autres: c'est là que se situe la référence aux *théories contemporaines de la dissociation psycho-traumatique* dont Janet avait trouvé les premiers jalons.
- Et dont les IRM actuels en donnent des images en 3D.

UNE AUTRE RÉVOLUTION : LA RECONQUÊTE

- 1- Là où *les criminologies du phénomène criminel* secondarisaient par « nature » la position victimale (témoin à charge a priori objet de doute) (les 3 premières étapes de la criminologie)
- 2- La criminologie contemporaine(agressologie/victimologie) entre dans une conceptualisation : le rapport *victimant/victimé*
- Dont chacune des places peut être occupée à des moments différents par la même personne,
- Sur la base d'un *axiome existentiel (injonction à être, sur une décision subjective)* créateur de néo réalités ou d'une logique de positions « étrange ».

LE CONTINUUM AGI/SUBI/AGI/SUBI ETC.

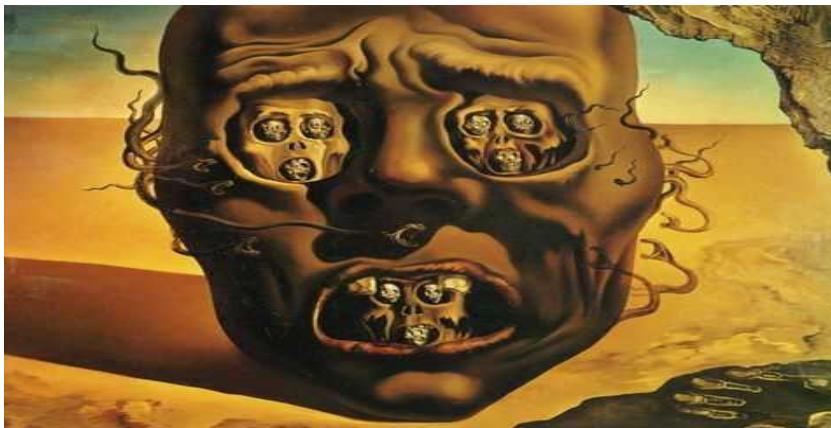
- Pour l'auteur d'agression non pas rechercher seulement, comme éléments fondateurs, les conditions socio-affectives familiales et accidentelles
- Mais l'impact et l'élaboration (retentissement) d'une agression agie/subie par lui-même: quelqu'en soit les mobiles et les motifs,
- Ce qu'il a pu en faire, compte tenu de son milieu de *résilience* et de *postvention* mis en place.
- Pour celui ou celle mise en position de subir, non pas rechercher ce qui structurellement le-la met en position psycho-pathologique, mais le scénario dans lequel «un auteur » l'a fait entrer (une norme à contre cœur),
- Et dans lequel à son corps défendant, il a du tenir un rôle (être une valeur pour un autre) sans en avoir le statut(être mis en hors norme pour elle/lui même)

DES DIFFÉRENCES EMPIRIQUES S'EFFACENT AU TITRE DE L'AUTO-TOXICITÉ DE CE QUI N'A PAS TROUVÉ « PRENEUR », UNE PRÉSENCE.

- Pour celui qui agit et qui pour cet agir criminel est l'objet d'une énonciation judiciaire(sanction et peine) nous évoquons la *désistance* comme issue et résistance à la réitération d'une pratique infractionnelle (et non la sortie de la délinquance !).
- Pour celui qui subit et quelque soit la présence ou non, d'un énoncé judiciaire qui l'a ou non reconnu, c'est la même référence qui est convoquée, *la désistance* comme issue et résistance à la persistance d'une néo-réalité envahissante et persécutrice, productrice des états psychiatriques, des échecs existentiels comme des échappées criminelles.

DEUX EXEMPLES PAR EXCELLENCE DES JEUX DE NORMES ET DE VALEURS DE LA CONFIANCE ABUSÉE ET DE L'ABUS DE POUVOIR REPRÉSENTATIFS DES DÉPLACEMENTS DE CONNAISSANCES ET DE RECHERCHES

- Les violences maffieuses et de gangs
- Les violences sectaires et terroristes
- Les contextes conjugaux violents
- Les violences à caractère sexuel



Une extimité envahie

Dali, le Visage de la guerre
PROJET M. Villerbu, UR-2.2013



Une intimité ravagée
Dali, L'image disparait

**Vers de nouveaux experts sur la base
de savoirs renouvelés.....es-
agressologie, es-victimologie, en
accompagnements de désistance-
risques de récidives-fonction de la
récidive- vulnérabilités psychiques et
sociétales- dangersités plurielles-
probation-insertion),etc.**

Fin de l'expert total

UNE RÉVOLUTION PROFONDE DES PARADIGMES:

- 1- ce n'est plus le **droit** qui donne et impose sa langue en la sacralisant dans LE texte
- Mais, comme cela a toujours été, l' usage, le sociétal . Le jeu des normes et des valeurs, les sciences criminelles ne sont plus la criminologie mais un soucis d'évaluer la pertinence normative des énoncés pénaux.
- Le droit retourne à ce qu'il a toujours été : le formalisateur des usages et des échecs à ses formalisations .
- 2- La **psychiatrie (ou la psychologie)** furent-elles criminelles ne peuvent plus imposer leurs savoirs étiologiques déjà bien défaits par les analyses de troubles de la personnalité.
- *Naissance de la psycho-criminologie*
- 3- Ce qui se dit **soin** ne se confond plus avec le médical. Effectivité et efficacité requièrent pour s'être évaluées l'analyse de conditions factuelles, historiques et professionnelles.
- 4- la **sociologie** se fait systémique et ne peut plus être un inventaire de profils

D' AUTRES MODALITÉS OPÉRATIONNELLES

- Quatre cliniques
 - Médicale
 - Judiciaire
 - Thérapeutique
 - Educative
- pour une évaluation de leur efficacité(relative) et efficacité (standard)
- Des systèmes d'analyses en termes de pensées stratégiques
- il n'y a d'observables que politiques; il n' a pas de savoirs neutres.
- Toute criminologie est d'état au même titre que toutes les disciplines.
- Et c'est à l'état de leur garantir une autonomie.